

## « Border Breakers » : une récompense pour les premiers albums européens ayant le plus voyagé dans l'Union européenne en 2003

*Des récompenses ont été décernées aux premiers albums ayant réalisé en 2003 le plus de ventes dans l'Union hors de leur pays d'origine, le 25 janvier 2004 au MIDEM, marché international du disque et de l'édition musicale, à Cannes (France). Ces prix ont été créés à l'initiative de la Commission européenne en collaboration avec les professionnels européens de la musique regroupés au sein d'EMO (European Music Office), du GESAC (Groupement européen des Sociétés d'Auteurs et Compositeurs), de l'ICMP/CIEM (Confédération internationale des éditeurs de musique), de l'IFPI (International Federation of the Phonographic Industry), d'Impala (Independent Music Companies Association) ainsi qu'avec le groupe Billboard (Billboard Information Group).*

Pour la première fois, le 25 janvier, les artistes ou groupes européens, ainsi que leurs maisons de disque, leurs auteurs et éditeurs, ayant réalisé les meilleures ventes d'un premier album en 2003 au sein de l'Union européenne, hors de leur pays de production, ont été récompensés au MIDEM. Ces prix mettent en valeur la diversité de la musique européenne ainsi que le potentiel du marché unique. Ils mobilisent les professionnels de la musique, auteurs, compositeurs, interprètes, éditeurs indépendants ou « majors », autour de cet objectif : permettre à la musique européenne de circuler davantage dans l'Union.

La sélection s'est effectuée sur la base de statistiques fournies par le groupe Billboard, selon les critères suivants :

- premier album original d'artistes ou groupes issus d'un pays de l'Union ;
- nombre de ventes réalisées en dehors du pays d'origine dans les 15 Etats membres ;
- ventes réalisées entre le 27/11/2002 et le 26/11/2003.

Les prix Border Breakers ont été décernés à :

- **The Darkness** (Royaume-Uni), pour "Permission To Land", Must Destroy/Atlantic
- **The Thrills** (Irlande), pour "So Much For The City", Virgin/EMI
- **Las Ketchup** (Espagne), pour "Hijas Del Tomate", Shaketown/Sony Music
- **Carla Bruni** (France), pour "Quelqu'Un M'a Dit", Naïve
- **Masterplan** (Allemagne), pour "Masterplan", AFM Records
- **Tiziano Ferro** (Italie), pour "Rosso Relativo", EMI
- **Lasgo** (Belgique), pour "Some Things", Antler Subway/EMI
- **Saybia** (Danemark), pour "The Second You Sleep", EMI
- **Mariza** (Portugal), pour "Fado Em Mim", World Connection/EMI

Le MIDEM a aussi été l'occasion, le 25 janvier, de réflexions et débats sur les mutations et perspectives de l'industrie musicale en Europe, à l'occasion d'une rencontre organisée par EMO (European Music Office) et la Commission européenne.

La Commission européenne, à travers son programme Culture 2000, a cofinancé plus d'une centaine de projets d'échanges et de coopération dans le domaine de la musique : formations, soutiens à des tournées, des concerts ou des festivals. Elle a également lancé des projets pilotes pour favoriser l'exportation des musiques européennes dans l'Union et à l'international.

<p><u>Information médias</u> : Françoise Thomas, +32-(0)475661943, ou e-mail francoisethomas@skynet.be <u>Information et matériel TV</u> : Dona Van Wetter, Mostra Communication, Relations Media, + 32-2 537 44 00 ou e-mail Dvw@mostra.com – <a href="http://www.tvlink.org/eac/fr/news/frame.htm">http://www.tvlink.org/eac/fr/news/frame.htm</a> <u>Commission européenne</u> : Frédéric Vincent, porte-parole du Commissaire Reding, +32-2 298 71 66 ou e-mail Frederic.vincent@cec.eu.int</p>
---

En savoir plus : [http://www.europa.eu.int/comm/culture/index\\_fr.htm](http://www.europa.eu.int/comm/culture/index_fr.htm)